

**Axworthy entrevoit un régime enregistré d'épargne-formation**



page A-5 Lloyd AXWORTHY

**Rescapé, le petit Étienne est entre la vie et la mort**



page A-3 Étienne POULIOT

**Les partisans des Nordiques blâment Pierre Pagé**



pages S-2 à S-4



Construction Canadienne

# LE SOLEIL



VENDREDI 8 AVRIL 1994

QUÉBEC, 96<sup>e</sup> ANNÉE, NO 99  
46 PAGES, 2 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 T.V.G. 0.30 4.04

MONTRÉAL - OTTAWA 60¢ Plus T.P.S. T.V.G.

50¢ Plus T.P.S. T.V.G.

LA RÉGION



**Un dernier sursaut et bien des accidents**

Quelque 15 centimètres de neige ont entraîné une série d'accrochages et de pertes de maîtrise du volant dans les artères de la région. **B-1**

LA CÔTE-NORD

**Le procès des sept accusés suspendu**

Le journaliste de La Presse, Pierre Foglia, a refusé de révéler l'identité de ses sources d'information et le juge a suspendu le procès. **A-2**

LE QUÉBEC

**Le Dr Robert Marier refuse de démissionner**

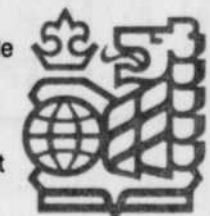
Le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec a refusé de démissionner et deux associations de spécialistes ont demandé la tenue d'un nouveau vote. **A-6**



L'ÉCONOMIE

**Les taux d'intérêt devraient baisser**

Selon la Banque Royale les taux d'intérêt sont excessivement élevés et devraient baisser quelque peu d'ici la fin de l'année, sinon se stabiliser. **B-14**



L'ÉDITORIAL

**L'Afrique du Sud dans le sang**

Malgré la violence en cours, l'Afrique du Sud doit garder le cap sur les premières élections libres et égalitaires de son histoire. **A-14**

L'INDEX

Annonces classées	B-4 à B-8
Arts	A-10 à A-13
Décès	B-9
Économie	B-11 à B-14
Éditorial	A-14
Horoscope / Bridge	B-8
Le Monde	A-15 et A-16
Michel Vastel	A-14
Où aller à Québec	A-12
Québec et l'Est	B-1 et B-2

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Ensoleillé avec temps frais, venteux par moments, max. 4, min. -3. **S-16**



## Rencontre prévue entre deux ministres et Aubut Québec aidera les Nordiques

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec va s'engager financièrement pour garder à Québec le club de hockey les Nordiques.

Il ne s'est pas inquiété lors des récentes rumeurs de transfert aux

États-Unis de la concession car «j'ai su qu'il n'en était rien».

**Oubliez le Colisée**

Au cours de cette entrevue, le ministre Leclerc a bien pris soin

de faire la distinction entre l'aide éventuelle aux Nordiques et le dossier d'un nouveau Colisée. «Il faut s'assurer d'abord de la survie d'un club à Québec. Après, on fera le débat.» Mais il avoue qu'il n'est

pas très chaud à l'idée de subventionner un nouvel amphithéâtre et compte sur la participation de tous les intervenants de la région de Québec pour poursuivre ce dossier.

par DONALD CHARETTE  
LE SOLEIL

Une rencontre doit avoir lieu la semaine prochaine entre deux ministres du gouvernement Johnson, André Bourbeau des Finances et Jean Leclerc des Services gouvernementaux et vice-président du Conseil du Trésor, et le président des Nordiques Marcel Aubut pour discuter des différentes façons de supporter le club. Des négociations se poursuivent entre les deux parties depuis plusieurs mois, mais c'est la première fois que le ministre des Finances sera mêlé directement aux discussions.

Au cours d'un entretien téléphonique, le ministre Leclerc a indiqué qu'il existe une «panoplie de scénarios» pour donner un coup de pouce au club de Québec, mais on semble privilégier pour le moment la formule d'un prêt à taux préférentiel comme cela s'est fait dans le cas des Expos de Montréal. Dans le cas du club de baseball, le Québec avait opté pour un prêt de 18 millions \$ sur dix ans versé par la Société de développement industriel du Québec (SDI).

Le gouvernement semble avoir écarté l'hypothèse d'une aide directe pour des raisons politiques évidentes. «Une des hypothèses, c'est évidemment le prêt à taux réduit. C'est une hypothèse qui a été étudiée substantiellement parce qu'il y a un précédent. Nous voulons que les Nordiques demeurent ici, mais que ça coûte le moins cher aux "payeurs de taxe". En bout de piste, un prêt remboursable c'est ce qui pourrait être le moins cher», de dire le ministre qui n'exclut pas pour autant d'autres solutions.

Le ministre responsable de la région de Québec au cabinet Johnson est conscient que «la glace est mince» et qu'il se sent un peu comme «le fromage dans le milieu de la sandwich» car il faut tenir compte du contexte économique, de la capacité de payer des contribuables, mais que, par contre, la contribution soit assez significative pour attacher le club de hockey à la ville. «Quand même j'offrirais 100 000\$, ça ne changera pas grand-chose», dit-il tout en refusant de chiffrer le montant de l'aide envisagée.

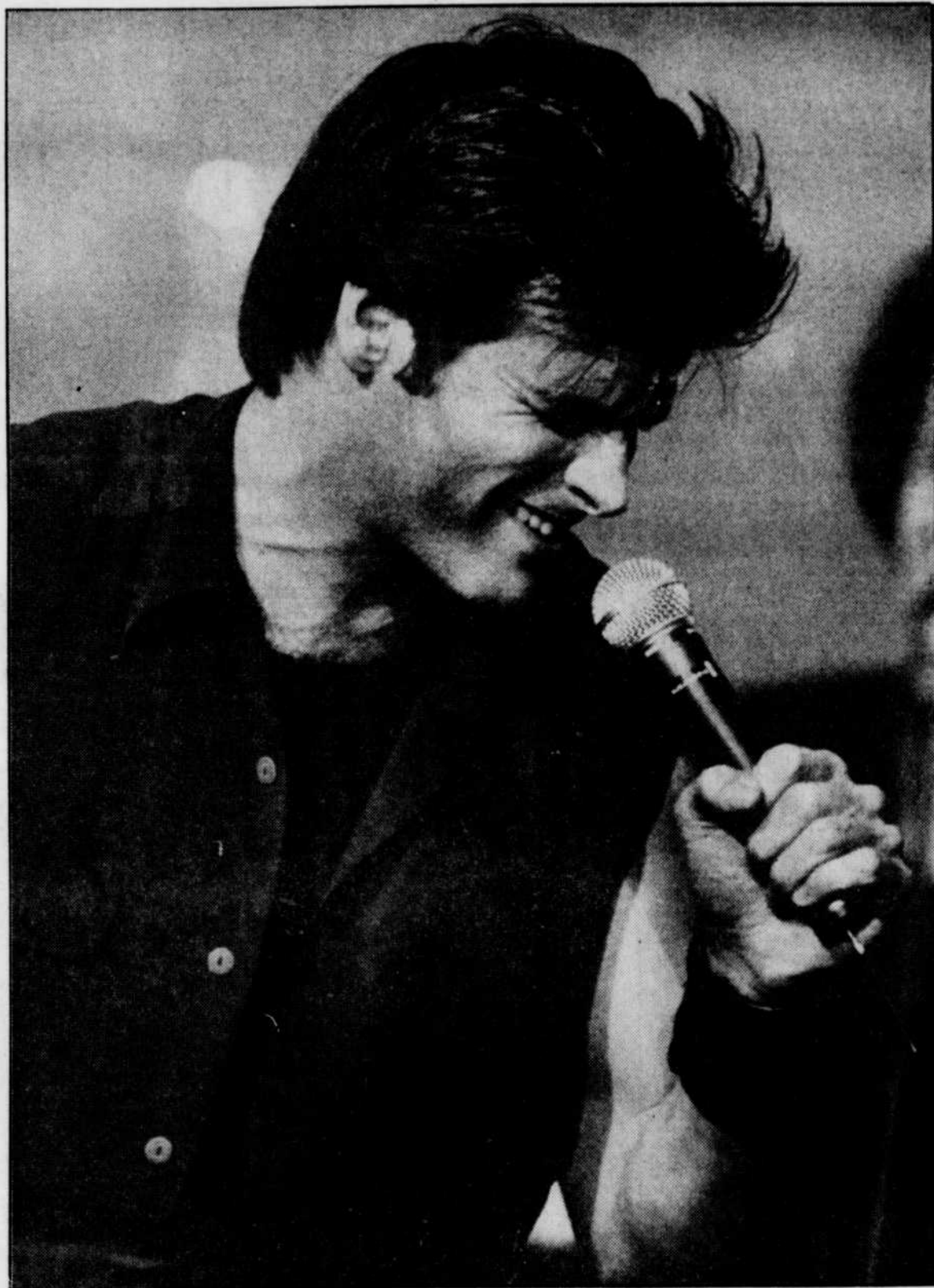
Selon lui, le ministère des Finances a eu accès aux états financiers du club de M. Aubut pour faire ses études. Dans le cas des Expos, le gouvernement a prêté sans jamais pouvoir consulter les livres des Expos.

**Trop payés**  
 Par ailleurs, selon le ministre Leclerc, il sera impossible de garder un club de hockey ici si on ne met pas un frein à la voracité salariale des joueurs. «J'ai lu ce matin que Stéphane Fiset veut doubler son salaire. C'est ben bon dans le contexte. On dit que Mats Sundin a connu une mauvaise saison suite au refus d'ouvrir son contrat... y'a pas un club qui va pouvoir survivre à Québec si ça continue à ce rythme-là».

Il ne prône pas nécessairement un plafond salarial croyant que c'est aux gouverneurs de la Ligue nationale de hockey de trouver une formule qui ne contrevienne pas à la Loi antitrust américaine.

M. Leclerc, qui maintient des contacts suivis avec les Nordiques, ne pense pas que le club soit à vendre. «Les Nordiques ne sont pas à vendre comme tels. Les propriétaires peuvent considérer des offres s'ils en ont, mais le club, à ma connaissance, n'est pas sur le marché.»

### Voisine de retour après quatre ans



Les fans de Roch Voisine l'attendaient depuis quatre ans et ils n'ont pas été déçus hier au Capitole. Leur idole les a comblés comme lui seul peut le faire, dans une atmosphère survoltée.

## Malgré l'assassinat de 17 jésuites au Rwanda Les Québécois en sécurité

QUÉBEC — L'annonce, hier, de l'assassinat de 17 prêtres et de 10 casques bleus belges au Rwanda lors des troubles faisant suite à la mort du président de ce pays et de son homologue du Burundi, tués la veille à Kigali quand leur avion a été touché par des tirs, a semé l'inquiétude au Québec. Toutefois, le père Mario Guillot, dominicain, joint dans la capitale du Rwanda, disait ne pas craindre pour les prêtres québécois présents dans ces pays de l'Afrique de l'Est.

par GUY BENJAMIN  
LE SOLEIL

Selon les agences de presse, ce sont 17 prêtres rwandais, des jésuites, qui furent victimes des soldats. Le père Guillot avait peu de détails sur ce massacre, puisque la consigne était de ne pas quitter la mission dominicaine à Kigali, la capitale. La mission dominicaine compte trois prêtres québécois, des Suisses et des Rwandais.

Même s'il disait entendre régulièrement des rafales de mitraillettes et du bruit ressemblant à des coups de canon, le père Guil-

lot ne prévoyait pas d'ennuis et ne voulait surtout pas que les Québécois s'inquiètent inutilement.

L'assassinat, mercredi, des présidents du Rwanda et du Burundi a ému plusieurs Québécois en raison de liens étroits qui existent entre ces deux pays et le Canada. Certains ont perdu des amis.

C'est le cas notamment du père Georges-Henri Lévesque, dominicain, qui a fondé en 1963 l'université du Rwanda, à Kigali. Le père Lévesque a été recteur de cette université pendant 10 ans, période au cours de laquelle il avait tissé des liens d'amitié étroits avec celui qui devait devenir président du

Rwanda, Juvénal Habyarimana.

Le père Lévesque, âgé de 91 ans, et demeurant maintenant à Montréal, racontait, hier, ce qu'il disait être le plus bel hommage jamais reçu dans sa vie alors que le président du Rwanda l'avait appelé «père de la patrie» devant des milliers de Rwandais.

M. Yves Boily avait, quant à lui, diné en compagnie du président du Burundi, Cyprien Ntaryamira, il y a trois semaines. M. Boily travaille à la société de développement international Desjardins, à Lévis, et se rend au Burundi où Desjardins appuie plusieurs projets, dont deux coopératives d'épargne et de crédit.

M. Boily fut professeur à l'université du Rwanda pendant neuf ans, et celui qui devait devenir président du Burundi fut l'un de ses élèves.

Autre texte en page A-16

## Les USA prêts à accueillir la famille Maraloï

VANIER — Une décision à la Salomon a été rendue par le ministre fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration, Sergio Marchi, dans le cas de la famille Maraloï, assurée à toutes fins utiles d'obtenir un permis de résidence permanente au Canada. Mais la famille roumaine devra tout de même s'expatrier aux États-Unis pour formuler sa demande.

par GUY BENJAMIN  
LE SOLEIL

Les Maraloï ont appris la bonne nouvelle un peu avant 17 h, hier. Une heure plus tard, le père, Craciun, et la mère, Mariana, étaient encore trop meurtris par les événements vécus au cours des derniers jours pour croire au dénouement heureux.

«Imaginez ce qu'on a pu ressentir quand les médias ont annoncé que nous avions des places réservées à bord d'un avion en direction de la Roumanie», disait le père, dont le plus grand souhait est de retrouver le calme et le sommeil.

Les services canadiens et américains de l'immigration ont conclu une entente permettant à la famille de traverser la frontière. Le permis de séjour aux USA est d'un mois, a fait savoir son avocat Me Denis Gingras. À Ottawa, Gerry Maffre, porte-parole du ministère de l'Immigration, a précisé que les procédures seront menées dans relativement peu de temps, sans toutefois vouloir préciser davantage.

À la délégation générale du Québec à New York, les Maraloï demanderont d'abord un certificat de sélection pour ensuite se rendre au consulat canadien et déposer une demande de résidence permanente.

L'intervention du ministre Marchi dans ce dossier survient 48 heures après que son homologue québécois John Ciaccia eut demandé que soit reconsidérée la décision d'expulser la famille roumaine et que toutes les procédures puissent se faire à partir du Québec.

En choisissant plutôt d'intervenir pour faciliter l'entrée de la famille aux États-Unis et d'accepter d'accélérer les procédures, le ministre Marchi règle favorablement le cas des Maraloï tout en s'assurant que les règles sur l'immigration sont respectées. Les Maraloï ont contre eux une ordonnance d'expulsion. En quittant le pays, cette ordonnance tombe, et ils pourront revenir.

La date du voyage des Maraloï restera secrète cette fois, les services canadiens de l'immigration ayant demandé la plus grande discrétion. La présence des caméras à la frontière vendredi dernier, lorsque les Maraloï ont été refoulés, aurait indisposé grandement les douaniers.

# LES ARTS ET SPECTACLES

## Concrete Blonde, le rock des laissés-pour-compte

MONTREAL — « J'écris lorsque je me trouve dans un état d'esprit introspectif. Quand je me sens bien, je fais autre chose... »

par PHILIPPE ZELLER  
de la Presse canadienne

Johnette Napolitano, chanteuse et bassiste de Concrete Blonde, « la voix de l'autre bord, les enfants sombres des ciels ensoleillés de L.A. », selon les mots de la maison de disques Capitol, n'a pas toujours la tête à la fête.

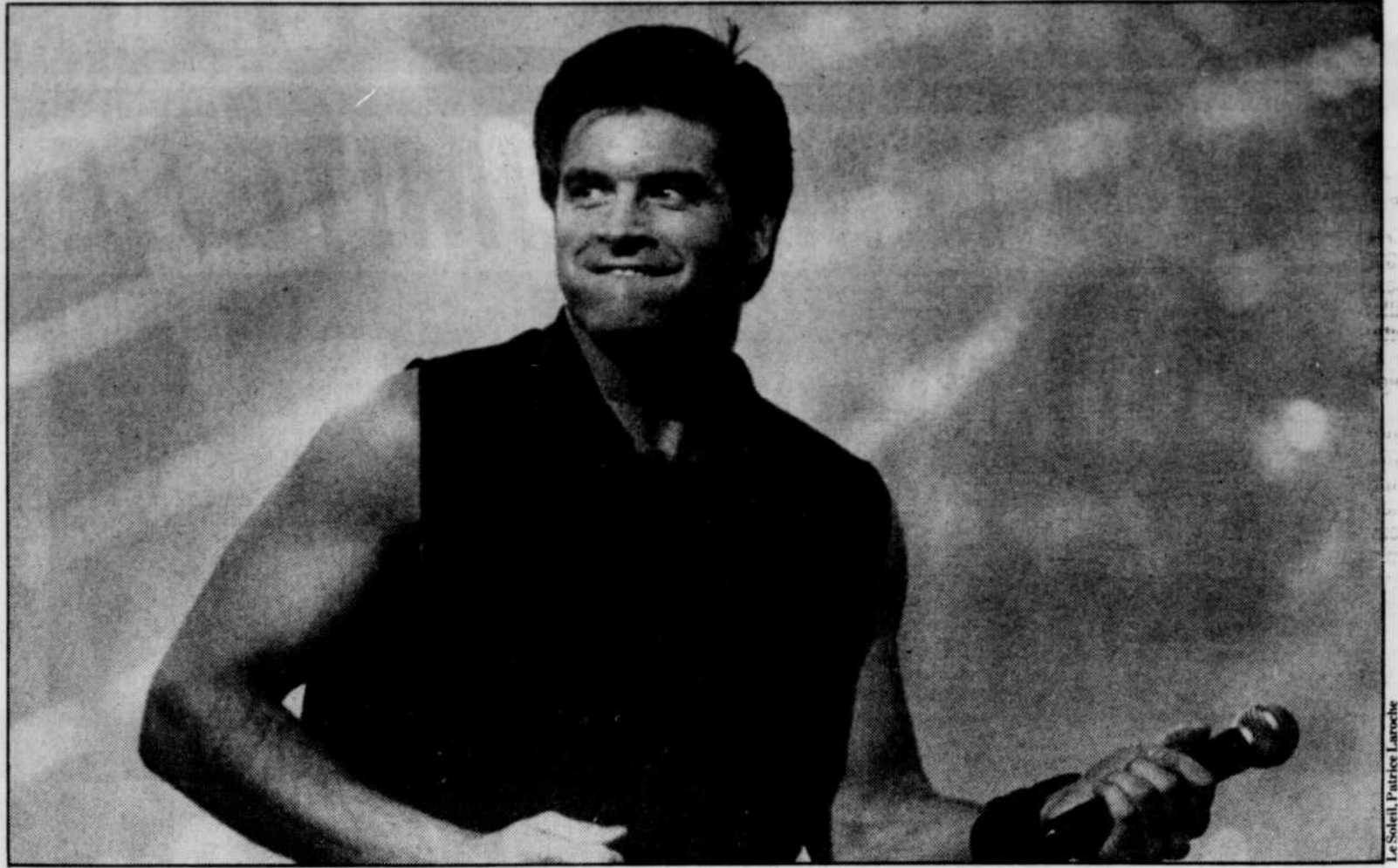
Et pourquoi l'aurait-elle ? Concrete Blonde chante ce que beaucoup d'autres se contentent de montrer dans leurs clips, joue une musique urbaine, dure comme la rue, sombre comme la nuit. Concrete Blonde, le rock des laissés-pour-compte, des paumés, des brebis égarées...

*Bloodletting (The Vampire Song), God Is A Bullet, Darkening Of The Light, The Sky Is A Poisonous Garden*, faut-il préciser davantage ? Même les titres, disons, sentimentaux — si, si, il y en a — tranchent comme la guillotine.

*Mexican Moon*, troublant dernier album du combo angelino — Napolitano, le guitariste Jim Mankey et le batteur Harry Rushkoff —, ne dépare pas les quatre précédents, notamment ce *Bloodletting* poussé sous les feux de la rampe par la ballade *Joey*, en 1990.

« Je ne sais pas... Certaines personnes le trouvent moins déprimant que *Bloodletting*. D'autres le croient tout simplement intense », analyse Napolitano d'une voix éraillée depuis Columbus, Missouri, en plein cœur d'une de ces interminables tournées qui ont donné au trio sa cohésion meurtrière.

Le moment le plus saisissant d'un disque qui en compte plusieurs est certainement *Jonestown*, qui évoque une tragédie vieille de 15 ans. Celle de Jim Jones, le prédateur fou qui ordonnera à des centaines d'adeptes de se suicider. En début de chanson, la dernière harangue du gourou, enregistrée alors que ses aides « distribuaient le 'kool aid' qu'il présentait comme un médicament ». Frissons garantis.



## Roch Voisine triomphe au Capitole

Après quatre ans d'absence à Québec, le chanteur Roch Voisine a fait tout un tabac, hier, dans un théâtre Capitole bondé. Les billets pour les quatre spectacles de la vedette de l'heure se sont envolés comme des petits pains chauds si bien qu'il ne reste plus une seule place.



## Radio TÉLÉVISION

par GHISLAINE RHEAULT  
LE SOLEIL

### Playtime

Rien de plus réjouissant que le début de saison des Expos. La neige est disparue. Les tulipes vont éclore. Tenez hier par exemple...

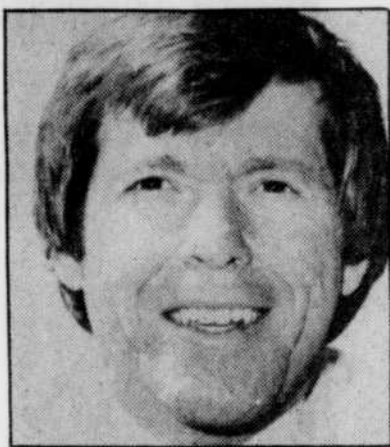
Et puis, le baseball est un sport merveilleux. En apparence placide, libre de chronomètre, mais presque aussi excitant que le roller derby. Une partie n'est jamais gagnée avant le dernier lancer. Jusqu'à la dernière minute, tout peut basculer. Lundi dernier, à l'ouverture de la saison des Expos contre les Astros, j'ai à peine eu le temps de pitonner que tout était consommé. Denis Boucher a échappé un double meurtrier.

Mais le baseball est aussi le sport le plus irritant qui soit à l'heure des nouvelles. Cette semaine, les deux matchs présentés à Radio-Canada ont déporté les informations. Lundi, il a fallu 12 manches pour faire un maître entre Expos et Astros. Le match débutait à 14 h 30. À 18 h, il n'était pas fini.

Mercredi soir, il a commencé à 19 h 30. À 22 h, heure sacrée des nouvelles de Bernard Derome, on n'en était qu'au début de la sixième manche.

Quarante parties des Expos seront diffusées à Radio-Canada d'ici le 1er octobre. On verra aussi, concurrentement jusqu'à la mi-juin, les éliminatoires de hockey qui repoussent l'information à la nuit tombée. De quoi émauser la patience.

Quand TVA est monté sur ses grands chevaux l'autre jour devant le CRTC pour demander que la télévision publique abandonne le sport professionnel et les émissions d'humour, ce n'est pas ce genre d'argument qui a été invoqué. On a préféré dénoncer des émissions « subversives » comme *Taquignons la planète*. Comme le mandat de Radio-Canada comporte l'obligation d'informer les téléspectateurs, la



Roger Brulotte n'a pas fini de faire patienter Bernard Derome sur le banc des joueurs.

Société devrait cesser de jouer au yoyo avec eux pendant la moitié de l'année. Roger Brulotte se ferait un plaisir de crier « Bonsoir, elle est partie ! »

### « Vachonne de petite vie »!

Je ne serais pas étonnée que le téléroman de Claude Meunier s'appelle un jour *La Vachonne de petite vie*.

La manie des commanditaires qui collent leurs empreintes dans les titres ou sèment partout des images subliminales ne connaît plus de limite. Au début de la saison, je me demandais comment la boîte de céréales de *Salut Bonjour* pouvait bien tenir sur le pupitre de Guy Mongrain. Par miracle sans doute.

Cette semaine, c'est la « draft » qui a fait son entrée au panthéon des sports. Non contente d'accoler son nom au titre de l'émission, la brasserie commanditaire des Expos change les recettes. Après la bleue, voilà la draft. Ce qui donne un titre ridicule à cette émission, comme l'est le gala *MétoStar* ou le hockey *Molson*. Un chausson aux pommes avec ça ?

### La colloquite frappe Radio-Canada

Je croyais la « colloquite » disparue pendant la crise économique. La colloquite, c'est la maladie qui sévit dans les organismes publics.

De la même souche que la réunionniste, elle emprunte toutefois une forme encore plus virulente.

Dans les organismes atteints on éprouve un besoin irrésistible de se rassembler quelques jours aux frais des contribuables, pour éplucher des thèmes pompeux qui n'ont qu'un lointain rapport avec le service public. C'est aussi l'occasion de joyeuses virées entre confrères, loin de chez soi.

En général, plus c'est long, plus c'est délayé, plus ça coûte cher, moins ça donne de résultats. Je croyais la maladie disparue. C'était compter sans M. Gérard Veilleux qui a laissé ce virus en héritage à la fin de sa présidence à Radio-Canada.

Un colloque national annuel a été institué « dans le cadre de la stratégie globale de repositionnement de la SRC » l'an dernier. Il a pour but de « rendre le processus journalistique de la Société plus transparent et de renforcer le niveau de responsabilité et d'excellence auquel s'attend le public canadien ».

Le prochain événement aura lieu à Ottawa, les 27, 28 et 29 mai. Il aura pour thème *Le journalisme dans un monde éclaté*. Ou « comment le nationalisme radical et l'escalade de la violence à l'échelle mondiale affectent-ils la pratique du journalisme au Canada ? » Veut-on faire des analogies avec le nationalisme d'ici ? Ce n'est pas clair.

On dit tout au plus que ce colloque constitue « l'occasion idéale pour les journalistes et les observateurs des médias d'échanger et de réfléchir sur le mouvement identitaire et ses répercussions sur le journalisme au pays et ailleurs dans le monde ».

L'an dernier, quelque 230 employés de Radio-Canada (journalistes, réalisateurs, cadres) y ont participé tout comme une centaine d'invités de l'extérieur. Radio-Canada a naturellement payé les dépenses de transport et d'hôtel à Ottawa de ses employés venant de partout au pays.

Ce colloque s'adresse aussi aux gens des milieux des affaires, de la politique, des universitaires. Cette année, « d'éminents invités du Canada et de l'étranger examineront ce qui semble être une montée généralisée de l'intolérance, l'effondrement des valeurs universelles traditionnelles et surtout, l'attitude des journalistes dans ce contexte », dit le communiqué.

Bien sûr, il eut été trop simple et trop concret de se demander, par exemple, comment les restrictions budgétaires affectent l'information dans les régions du pays en dehors de Montréal et de Toronto.

On dit que Radio-Canada a des problèmes de financement ? Il ne faut pas chercher trop longtemps pourquoi.

**GALERIES DE LA CAPITALE** Semaine du 8 au 14 avril 94  
1401 boul. des Galeries, 628-2455

Philadelphie (G) Dolby  
Tous les jours : 19h, 21h40

Beethoven 2 (G) Dolby  
Tous les jours : 12h15, 14h10, 16h15

D2-Jeu de puissance (G) Dolby  
Tous les jours : 12h10, 14h25, 16h45, 19h, 21h20

L'agent fait la farce 33 1/3 (G) Dolby  
version française  
Tous les jours : 13h, 15h, 17h, 19h10, 21h15

Intersection (G) Dolby, version française  
Tous les jours : 16h20, 19h15, 21h35

Ace Ventura mène l'enquête (G) Dolby  
Tous les jours : 12h40, 14h30

Madame Doubtfire (G) Dolby  
Tous les jours : 13h15, 16h, 19h, 21h30  
\*Sauf le mercredi 13 : 16h, 19h, 21h30

Neuf mois (G) Dolby  
Tous les jours : 12h15, 14h30, 16h40, 19h05, 21h25

**STE-FOY** 656-0592 Semaine du 8 au 14 avril 94  
2500 boul. Laurier

Naked gun 33 1/3 (G) Dolby version o. anglaise  
sam., dim., mardi : 13h, 15h, 17h, 19h, 21h  
ven. et semaine : 19h, 21h

Ligue majeure 2 (G)  
sam., dim., mardi : 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20  
ven. et semaine : 19h15, 21h20

La leçon de piano (13+)  
sam., dim., mardi : 13h15, 15h40, 19h, 21h30  
ven. et semaine : 19h, 21h30

**4,99 \$** Du lundi au vendredi avant 18 h et mardi toute la journée aux Galeries de la Capitale. Ainsi que le mardi au Cinema Ste-Foy (SAUF JOURS FERIES). Pour location de salles : 628-2455

**GAGNANT DE 3 OSCARS**

MEILLEURE ACTRICE  
HOLLY HUNTER

MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN  
ANNA PAQUIN

MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL

*La Pièce*  
**PIANO**  
un film de Jane Campion

Holly Hunter, Harvey Keitel, Sam Neill

**STE-FOY** 656-0592  
2500 boul. Laurier

**RIEN QUE DE NOUVEAUX TITRES... OU PRESQUE...**

**L'AGENT FAIT LA FARCE 33 1/3 : L'INSULTE FINALE**

Variante française de "Naked Gun 33 1/3"

**GALERIES DE LA CAPITALE** v.f. Tous les jours : 13h, 15h, 17h, 19h10, 21h15  
1401 boul. des Galeries, 628-2455

**STE-FOY** 656-0592 v.o.a. Ven. et semaine : 19h, 21h. Sam., dim., mardi : 13h, 15h, 17h, 19h, 21h  
2500 boul. Laurier

**PLACE CHAREST** 529-9745 Dupont et Boul. Charest # 6  
Consultez le guide horaire

**CINEMA LIDO** 837-0234 Promenades Levis, Lauson

**FAMOUS PLAYERS**

**LA RONDELLE S'ARRÊTE ICI!**

**EMILIO ESTEVEZ**

**O2**

**LES MIGHTY DUCKS : JEU DE PUISSANCE 2**

Tous nos remerciements à TQS et à L'Entrepôt du hockey

Tous les jours : 12h10, 14h25, 16h45, 19h, 21h20

**GALERIES DE LA CAPITALE** 1401 boul. des Galeries, 628-2455

**PLACE CHAREST** 529-9745 Dupont et Boul. Charest # 6

**CINEMA LIDO** 837-0234 Promenades Levis, Lauson

**NEUF MOIS**

UN FILM DE PATRICK BRAOUDÉ

**LA CRITIQUE RIGOLE**

«...TORDANT, INTELLIGENT, MAIS SURTOUT TROUBLANT DE VÉRITÉ.»  
- Johanne Prince, TÉLÉSERVICE RADIO QUÉBEC

«D'UNE DRÔLERIE DÉSTABILISANTE.»  
- Paul Villeneuve, LE JOURNAL DE MONTRÉAL

«...UNE FARCE HILARANTE...»  
- Eric Fourton, MAGAZINE VOIR

90% DES SPECTATEURS ONT ADORE NEUF MOIS ET LE RECOMMANDENT!

Tous les jours : 12h15, 14h30, 16h40, 19h05, 21h25

**GALERIES DE LA CAPITALE** 1401 boul. des Galeries, 628-2455

**ÉCHOS DES DEUX RIVES**

**SEPT-ÎLES**

**Déchets dangereux : 3500 \$ d'amende**

Un citoyen de Sept-Îles, Marcel Desrosiers, a été condamné à une amende de 3500 \$ pour avoir violé le règlement sur les déchets dangereux. Entre le 15 septembre et le 15 octobre 1990, M. Desrosiers a confié le transport de déchets dangereux à un transporteur qui ne détenait pas le permis nécessaire pour ce genre de cargaison. À l'amende de 2000 \$ s'ajoutent 1500 \$ de frais d'analyse. De plus, le contrevenant devra confier l'expédition de trois barils de déchets dangereux à un transporteur autorisé.

**Nouveau président au CA de l'hôpital**

M. Serge Lévesque, vice-président Finances et Administration chez Aluminerie Alouette, a été nommé président du conseil d'administration du Centre hospitalier régional de Sept-Îles. Il succède ainsi à M. Gilles Cossette qui a remis sa démission récemment. M. Lévesque s'est joint au conseil d'administration en mai 1992 et il occupait le poste de vice-président depuis octobre 1993.

**EST DU QUÉBEC**

**Gagnante régionale**

Édith Hovington, une élève de la commission scolaire Des Montagnes, a remporté le prix de 200 \$ attribué régionalement dans le cadre du concours « Les métiers d'avenir, vous connaissez ? ». La Direction régionale du ministère de l'Éducation a reçu six textes provenant d'autant de commissions scolaires. Le jury a choisi le texte d'Édith Hovington, qui a réalisé une entrevue avec une thanatologue. Par ce concours, on veut promouvoir la formation professionnelle et plus particulièrement, la diversification des choix professionnels des filles.

**MATANE**

**Percée pour Perce-Neige**

Mis sur pied en 1991 dans la MRC Rimouski-Neigette, le groupe d'entraide et de soins palliatifs Perce-Neige a, en 1993, fait une percée à Matane. Actuellement, une équipe de 11 bénévoles coordonnée par Mme Diane Gauthier, est prête à venir en aide aux personnes atteintes de cancer ainsi qu'à leur famille. On peut recourir à Perce-Neige à tous les stades de la maladie, du diagnostic jusqu'en phase terminale.

**BAS-SAINT-LAURENT**

**Candidatures de villes hôtesse**

Le Conseil régional des loisirs du Bas-Saint-Laurent annonce l'ouverture des mises en candidature des villes hôtesse pour le Carrefour théâtre qui se tiendra du 21 au 23 octobre 1994, le Gala Mérites sportif du Bas-Saint-Laurent qui aura lieu le 29 octobre 1994 et les Jeux du Québec-région Est, hiver et été 1995. Renseignements : 723-5036.



Scène classique de jour de tempête à Québec. Les corps policiers de la région ont vu de la tôle froissée toute la journée, hier, mais n'ont signalé aucun accident majeur. Cet accrochage a eu lieu vers 16 h, rue Saint-Vallier Ouest, en face du cimetière Saint-Charles.

**Un sursaut d'hiver qui coûtera cher**

QUÉBEC — Si elle a fait le malheur de ceux qui trépassaient à l'idée de sortir bientôt le barbecue et le parasol, la bordée de neige qui nous est tombée dessus hier aura permis à des entrepreneurs en déneigement d'empocher quelques milliers de dollars inattendus.

par **NORMAND PROVENCHER**  
 LE SOLEIL

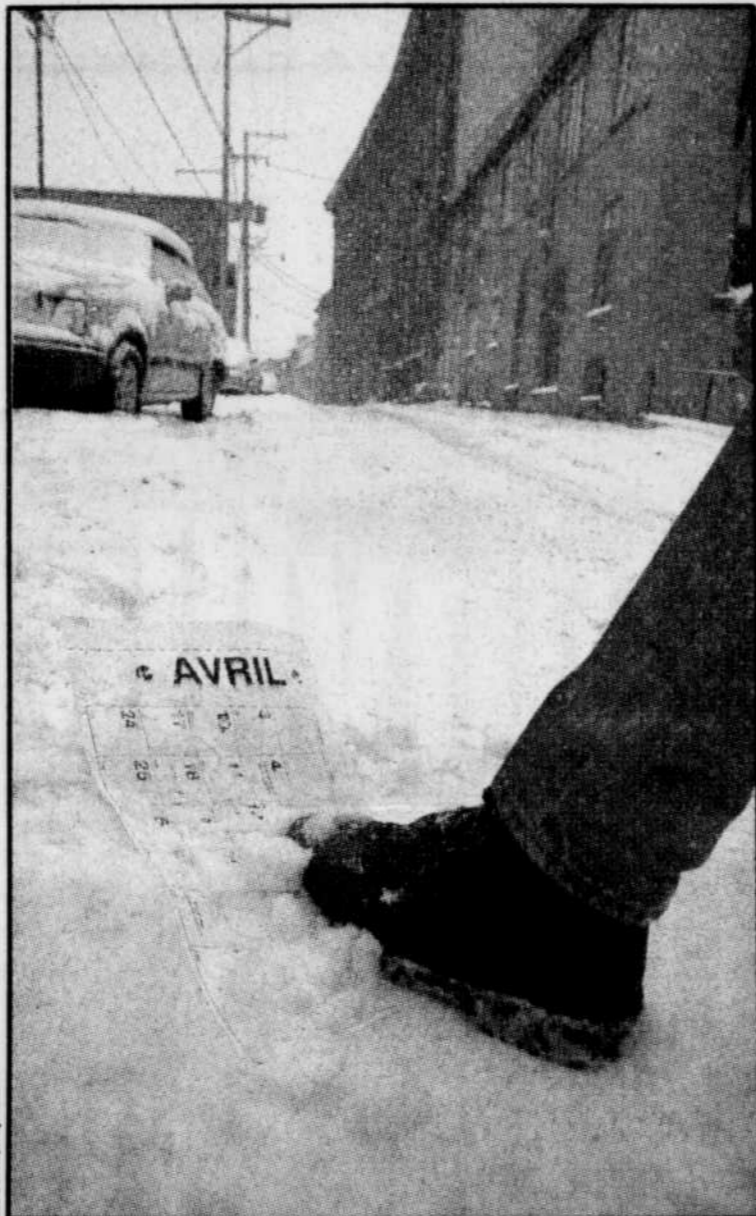
Face aux caprices printaniers de Miss Météo, le ministère québécois des Transports a en effet été forcé de déboursier 35 000 \$ supplémentaires pour permettre le déneigement des routes de l'agglomération urbaine de Québec.

Il s'agit malgré tout d'une économie puisqu'il en aurait coûté plus cher au gouvernement de prolonger de quelques jours le contrat de déneigement des entrepreneurs, plutôt que de les payer « à la pièce », comme ce fut le cas hier, a indiqué un porte-parole du ministère des Transports, Claude Parent.

Les contrats de déneigement s'étendent habituellement du 1er novembre au 31 mars. Le ministère des Transports se base sur les statistiques météorologiques des 30 dernières années pour la préparation de ce calendrier. Évidemment il n'espère recevoir aucune précipitation importante avant ou après cette période, afin de ne pas avoir à négocier des « contrats à la pièce ».

Soixante-dix pour cent de la flotte de véhicules de déneigement était à l'oeuvre, hier, sur les routes de la région, afin de faire face à cette chute de neige aussi inattendue que déprimante pour l'indigène en mal d'ensoleillement.

Les intempéries ont entraîné une série d'accrochages et de pertes de maîtrise du volant sur les différentes artères. La police de Québec rapportait entre



La quinzaine de centimètres de neige enregistrée hier relègue aux oubliettes le record de 6 cm enregistré le 7 avril 1989. Mais pour les météorologues, ce dernier sursaut de l'hiver, fut-il en avril, n'étonne point.

6 h 30 et 13 h 30, plus d'une quarantaine d'accidents matériels et deux accidents impliquant des blessés légers. « Quarante, c'est énorme », lance le porte-parole de la police de Québec, Jean Minguy.

La Sûreté du Québec faisait état pour sa part de « davantage d'incidents que d'accidents », c'est-à-dire des dérapages, des pertes de maîtrise, des sorties de route. En milieu d'après-midi, un avis a été émis pour inciter les automobilistes à ne pas emprunter la route de la réserve des Laurentides, jugée non recommandable.

La quinzaine de centimètres de neige enregistrée hier relègue aux oubliettes le record de 6 cm enregistré le 7 avril 1989. Pour les météorologues, ce dernier sursaut de l'hiver, fut-il en avril, n'étonne point.

« Ce n'est pas si étonnant que ça, note Laurent Foucault, surtout dans la région de Québec, il faut s'attendre à ce genre de météo. Nous avons déjà reçu 15 cm un 29 avril, 13 cm un 19 avril, 33 cm le 3 avril 75... »

N'en jetez plus, messieurs les météorologues, la cour est pleine...

**Les pêcheurs du golfe risquent de se faire la guerre**

NEWPORT — La pénurie de poisson de fond, illustrée de navrante façon par la fermeture imminente de la Société des pêches de Newport, risque de dégénérer en conflit entre certains pêcheurs moins fortunés, des morutiers, et ceux qui anticipent une bonne année, les crabiers.

par **GILLES GAGNE**  
 collaboration spéciale

Si l'on en croit des rumeurs de plus en plus persistantes, plusieurs pêcheurs de morue de la région de Newport, inactifs en raison du moratoire imposé aux prélèvements de poisson de fond, sont tentés de bloquer la mise à l'eau des crabiers lundi ou dans les jours qui suivront. Les crabiers du golfe Saint-Laurent, contrairement à ceux du fleuve et de l'estuaire, n'ont pas encore pris la mer, en attente du feu vert du ministère des Pêches et des Océans.

Les menaces de blocus sont prises au sérieux par l'Association des pêcheurs de la MRC de Pabok, qui regroupe 61 propriétaires de bateaux semi-hauturiers basés dans le secteur Percé-Port-Daniel.

« Depuis novembre, on ne prend pas de chance ; le parc d'hivernement de Newport est gardé toutes les nuits », explique l'administrateur du parc, Maurice Ouellette.

Il précise que le mouvement d'obstruction anticipé pour la mise à l'eau des crabiers n'est pas revendiqué par une majorité de pêcheurs de morue, mais par un petit groupe. « Ce serait déplorable qu'ils agissent ainsi. S'ils sabotent leurs collègues, ils feront plaisir aux fonctionnaires, qui pourront continuer à brasser leurs papiers pendant que les pêcheurs se chicanent entre eux », enchaîne

M. Ouellette, qui a saisi la Sûreté du Québec du dossier.

De nombreux pêcheurs de morue ont demandé des allocations de crabe pour 1994 en attendant la fin de la disette de poissons de fond, mais Pêches et Océans Canada n'a pas encore fourni son plan de pêche pour le golfe, pas plus qu'il n'a déterminé d'allocations supplémentaires de crabe. **Le MAPAQ se creuse la tête**

Dans le dossier de la Société des pêches de Newport (SPN), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec tentera de travailler avec les groupes en place afin d'assurer l'avenir des installations de l'usine de transformation de poissons, la plus moderne du Québec.

Il n'est nullement dans les intentions du ministère de démanteler ce fleuron québécois, même si la direction de la SPN a le mandat de cesser ses activités.

La démarche du MAPAQ n'exclut pas la collaboration avec d'autres industriels, qui restent à trouver toutefois, pour prendre la relève des actionnaires de Newport en acquérant les deux usines de la Société des pêches.

« On ne les mettra pas en faillite. Ça va mal dans la morue, l'épine dorsale de l'usine de Newport, mais il y a des efforts à poursuivre dans la transformation du hareng et du crabe, où les marchés sont bons », signale Marc Cayouette, du MAPAQ.

**Port d'attache du traversier Grande-Vallée a perdu la partie**

GRANDE-VALLÉE — Le Comité du lien interrives a échoué dans sa tentative pour ramener, à Grande-Vallée, le port d'attache gaspésien du lien maritime entre les rives sud et nord, via Anticosti.

par **HENRI MICHAUD**  
 collaboration spéciale

Une « opération charme » réunissant quelque 400 personnes et une rencontre de plus d'une heure et demie n'ont pas suffi à convaincre le président du Groupe Desgagnés, Louis-Marie Beaulieu. « Notre premier choix demeure Rivière-au-Renard. Il s'agit d'une décision finale mais qui pourrait être reconsidérée si l'exploitation n'est pas rentable. À Grande-Vallée, un achalandage moins important aurait généré des pertes d'environ 300 000 \$ annuellement. Je suis conscient de la volonté et du courage des gens de Grande-Vallée, mais il s'agit strictement d'une décision d'affaires. »

Le président du comité régional, Nelson Fournier, a dû annoncer la mauvaise nouvelle à une centaine d'irréductibles qui attendaient, sous la neige et le vent, la réponse du Groupe Desgagnés. « C'est un dur coup pour la solidarité régionale. Il s'est passé quelque chose dans ce dossier, mais nous ne saurons jamais la vérité. Nous ne lâcherons pas. Desgagnés aura certainement des problèmes avec les pêcheurs de Rivière-au-Renard. » Les membres du comité affirment que les pêcheurs renardois ne sont pas prêts à faire une place au traversier de 87 mètres de long.

En entrevue, M. Fournier a clairement exprimé sa déception. « C'est difficile. Le bateau s'en va, avec tous nos espoirs et plusieurs années de travail. Les membres du comité vont prendre une journée pour se remettre du choc, puis nous analyserons la situation. » L'homme n'écartera pas le recours à des moyens de pression, dont la poursuite du blocus économique de Gaspé et Rivière-au-Renard. « Ce sera au comité de décider des actions à entreprendre. »

**Réactions**

Les élus des municipalités de Grande-Vallée, Petite-Vallée et Cloridorme, présents à la réunion, n'ont pas tardé à réagir. « Il ne nous reste qu'à reprendre le travail, a déclaré le maire de Grande-Vallée, Sylvain Bouchard. Il s'est créé une forte concertation dans le milieu et nous allons tenter de la maintenir. Mais il faudra du temps pour s'en remettre. »

Le maire Bouchard n'écartera pas la possibilité de quitter les rangs de la MRC Côte-de-Gaspé pour rejoindre celle de Denis-Rivérin. Tout dépendra de l'attitude du préfet et maire de Gaspé. Le maire suppléant de Cloridorme, Réal Gasse, abonde dans le même sens. « Il y a de quoi se poser de sérieuses questions dans ce dossier », ajoute-t-il.



**Les Halles du Tourisme**

**Destination Monde**  
 7 - 8 - 9 avril  
**PLACE DE LA CITÉ**  
 (NIVEAU DES HALLES)

ENTRÉE ET STATIONNEMENT GRATUITS  
 18 KIOSQUES D'INFORMATION AVEC DES SPÉCIALISTES  
 POUVANT RÉPONDRE À TOUTES VOS QUESTIONS

Une présentation de



**VOYAGES OPTIMUM INC.**  
 652-2400



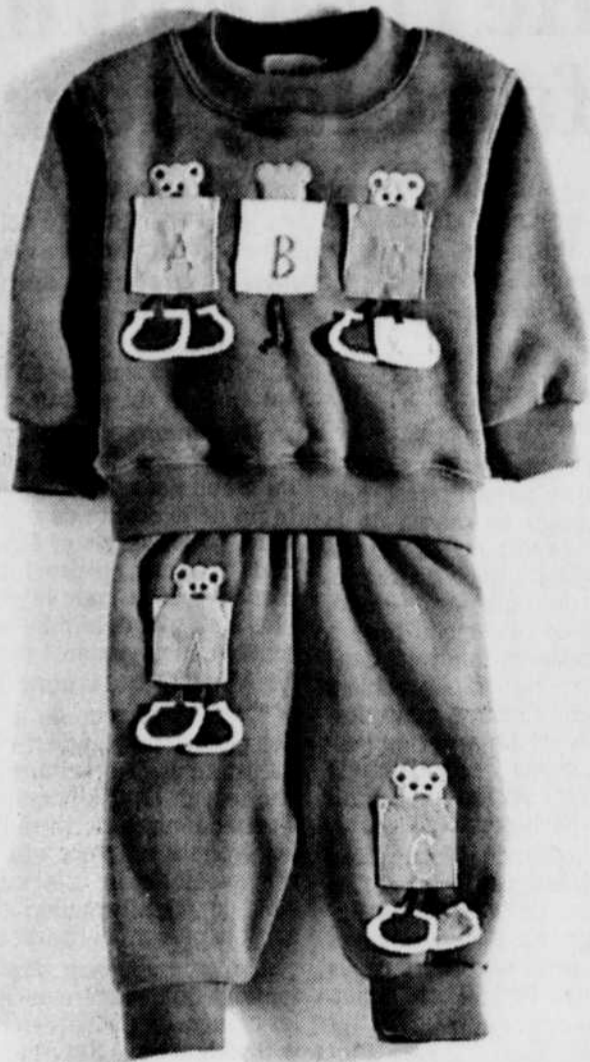
**NOUVEAU CETTE ANNÉE**  
 CONFÉRENCES AVEC DIAPOSITIVES COMMENTÉES

<b>Jeudi 7</b>	12h30	ASSURANCES-VOYAGES
	15h	PORTUGAL ET MADÈRE
	17h30	CROISIÈRES / BAHAMAS
	19h	THAÏLANDE
<b>Vendredi 8</b>	13h	TUNISIE ET MAROC
	15h	CUBA
	17h30	EUROPE DE L'EST
	19h	ESPAGNE / FLAMENCO
<b>Samedi 9</b>	11h	LA VILLE LUMIÈRE - PARIS
	12h30	L'OUEST CANADIEN
	14h30	EMPIRE DE CHINE

Réseau de la santé et des services sociaux

# La régie du Bas-St-Laurent coupera 5 millions \$

## Avis de rappel Eaton



Ensemble molletonné  
2 pièces pour bébé  
Modèle F3-52254  
Marque «BABY» Eaton

Eaton est toujours soucieux de maintenir les plus hauts standards de qualité. Ainsi, nous croyons que les appliques de cet ensemble pourraient se détacher et causer des problèmes à vos jeunes enfants. Si vous avez acheté cet ensemble, veuillez le rapporter au magasin Eaton le plus près et vous aurez droit à un remboursement complet.

Eaton s'excuse de tout inconvenient et vous remercie de votre compréhension.

# EATON

RIMOUSKI — La Régie régionale de la Santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent devra appliquer au cours de la présente année des compressions budgétaires de 5 millions \$.

par CARL THÉRIEAULT  
collaboration spéciale

Cette somme représente la part régionale de la compression provinciale de 200 millions \$ demandée par le ministère de la Santé et des services sociaux du Québec.

Dans le Bas-Saint-Laurent, un montant de 4,8 millions \$ sera retranché du réseau public, 88 000 \$ du fonctionnement de la régie et 32 400 \$ des établissements du réseau privé conventionné.

Le réseau gaspésien et madelinien de santé et de services sociaux devra tant qu'à lui s'astreindre à des compressions budgétaires de 2,6 millions \$ se-

lon les informations qui ont aussi été obtenues du cabinet de la ministre de la Santé et des Services sociaux, Lucienne Robillard.

Cet objectif de réduction de dépenses touche un budget qui, dans le réseau régional du Bas-Saint-Laurent, atteignait presque les 300 millions \$ en 1992-93.

Un effort financier qui correspond à 1,7 % de l'ensemble des budgets des 37 établissements publics et privés conventionnés du réseau régional de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent.

Plus de 6000 personnes travaillaient dans ce réseau en 1992-93 qui s'étend de la région du Kamouraska à la Matapédia pour po-

pulation totale de plus de 200 000 personnes.

Un plan de répartition de ces compressions budgétaires devra être ultérieurement soumis par la régie au ministère de la santé et des services sociaux.

Dans un document de travail étudié lors des dernières réunions du conseil d'administration, la régie de la santé du Bas-Saint-Laurent indiquait que l'opération de budgétisation pour 1994-1997 dépassait largement le cadre d'un exercice comptable en exigeant l'engagement et la participation de tous les acteurs du réseau régional.

Plusieurs principes étaient mis de l'avant dont l'encouragement à la complémentarité des services, la révision de l'organisation des services à plus long terme et l'examen de toutes les hypothèses possibles de changement.

## Imbroglie entre Québec et le Nouveau-Brunswick

# La piste cyclable coupée en deux sur trois kilomètres

NOUVEAU-BRUNSWICK — L'imbroglie est total entre la députée du comté de Madawaska/Victoria, Pierrette Ringuette-Maltais et la Société d'aménagement de la rivière Madawaska et du lac Témiscouata concernant le projet de piste cyclable interprovinciale Québec/Nouveau-Brunswick.

par CARL THÉRIEAULT  
collaboration spéciale

L'organisme a fait savoir hier que

désormais il concentrerait ses efforts sur les 58 kilomètres de la piste cyclable en attendant qu'une solution soit trouvée pour les trois kilomètres qui passe dans la municipalité de Saint-Jacques au Nouveau-Brunswick.

Une situation qui, si elle devait se perpétuer, couperait en deux la piste cyclable qui va de Cabano au Québec à Edmundston.

« C'est la population de Saint-Jacques qui va devoir se charger de convaincre la députée Mme Maltais que le seul tracé acceptable est celui de l'emprise de la voie ferrée », soutient le président du conseil d'administration de l'organisme, Louis-Philippe Naud.

Au cabinet du ministre responsable, Lloyd Axworthy, on se semblait pas informé de cette situation assez peu banale.

Encore hier, l'organisme attendait l'arrivée d'une directive du ministère des Ressources humaines au sujet du tronçon litigieux pour tant annoncée la semaine dernière par la députée.

Une situation des plus paradoxales puisque le conseil municipal de Saint-Jacques a accepté en début de semaine de zoner cette partie de son territoire pour en

faire une voie cyclable.

De plus, la société d'aménagement a en main des contrats assurant sa propriété sur ce parcours qui déplaît à un certain nombre de propriétaires situés à proximité.

Certains résidents auraient même construit des bâtiments notamment un garage sur des terrains qui étaient la propriété du Canadien National avant que la société d'aménagement s'en porte acqureur.

« On laissera le temps faire son oeuvre. La balle est maintenant dans le camp de la députée », ponctue le président de la société d'aménagement dont le financement vient du gouvernement fédéral.

« Nos arrières sont protégés puisque nous avons un contrat avec le ministère et des titres de propriété », précise Louis-Philippe Naud. Nous on veut toujours rétablir les liens. »

La semaine dernière, la députée du comté, Pierrette Ringuette-Maltais, déclarait refuser que des fonds fédéraux « alimentent une insatisfaction auprès de quelque 80 citoyens » de la municipalité de Saint-Jacques.

Une insatisfaction qui remonte à la dernière campagne électorale fédérale où le porte-étendard du projet à l'époque du gouvernement conservateur était Bernard Valcourt, ex-député-ministre de Madawaska/Victoria.

## Surplus de 100 000 \$ à l'hôpital de Sept-Îles

SEPT-ÎLES — Le Centre hospitalier régional de Sept-Îles terminera son exercice financier 93-94 avec un léger surplus budgétaire d'environ 100 000 \$ sur un budget de 35 millions \$. Après une baisse des activités lors de la dernière année, le directeur de l'établissement de santé prévoit maintenant un retour à la normale avec la présence du chantier SM3 et d'un nouvel anesthésiste permanent.

par ALAIN-A. BOUCHARD  
collaboration spéciale

Les résultats s'expliquent principalement par une baisse des activités de l'ordre de 4 %. « Les problèmes d'anesthésistes que nous avons connus au cours de la dernière année ont eu un impact à la baisse sur les activités du bloc opératoire. En bout de ligne, cela veut dire des coûts moins élevés », explique Paul Moreau, directeur de l'établissement.

Mais l'arrivée prochaine à Sept-Îles d'un second anesthésiste permanent ainsi que le début des travaux au chantier SM3 sont deux facteurs qui auront pour effet de hausser considérablement le niveau d'activités au CHRSL.

« La construction du projet Sainte-Marguerite aura un impact énorme sur notre établissement en raison de l'augmentation de la population présente sur le territoire, affirme M. Moreau. On n'a qu'à se souvenir que lors de la construction de l'aluminerie Alouette, par exemple, certains de nos départements ont vu leurs interventions augmenter de 20 % à 25 %. »

À cet effet, des discussions sont déjà en cours avec le ministère de la Santé et des Services sociaux afin que le Centre hospitalier régional de Sept-Îles puisse bénéficier d'un budget de développement dans le but d'ajuster l'offre en fonction de la fluctuation de la population.

## En Bref

### ■ Deuxième appel à la bombe à l'IOC

SEPT-ÎLES — La compagnie minière IOC et sa filiale, le chemin de fer QNS&L, ont été les victimes d'un second appel à la bombe en moins de 24 heures. Vers 9 h hier, quelqu'un a téléphoné à une agence de voyages de Sept-Îles pour affirmer qu'un engin explosif se trouvait à bord du train de passagers du QNS&L qui venait de quitter la ville en direction de Schefferville. Les agents de la SQ ont dû utiliser un hélicoptère afin d'intercepter le train qui se trouvait alors à une cinquantaine de kilomètres au nord de Sept-Îles. La fouille effectuée par les agents a confirmé que l'appel à la bombe n'était encore une fois qu'un canular. C'est donc vers 11 h que la centaine de passagers ont pu poursuivre leur voyage vers Schefferville.

# QUÉBEC écoute

# Danielle Rainville

# PARLE de SPORTS



Lundi au vendredi : 17 h à 19 h

**CHRC** *Ma*  
80 radio à Québec